

Boris NABEDRYK
Conseiller Municipal

Hôtel de Ville, lundi 11 avril 2022

**Mesdames et Messieurs les riverains de la rue
des Hêtres, rue L.Hourlier et de la rue JF.Millet**

BN/GSC – 2022- 11843

Madame, Monsieur,

Suite à la consultation du **24 janvier au 14 février 2022** concernant la modification des sens de circulation dans votre quartier, la ville a recueilli les résultats suivants :

Mise en sens unique de la rue Léon Hourlier, la rue des Hêtres et la rue Jean-François Millet :

- ✓ 59 % des riverains se sont montrés favorables à cet aménagement
- ✓ 27 % y sont défavorables
- ✓ 14 % ne se prononcent pas

Fermeture le samedi de la rue Léon Hourlier au niveau de l'accès à la déchetterie pour organiser sa desserte uniquement depuis le chemin de la grille verte :

- ✓ 62 % des riverains se sont montrés favorables
- ✓ 21 % y sont défavorables
- ✓ 17 % ne se prononcent pas

Après revue lors de la commission municipale de circulation qui s'est tenue début avril et avis de votre conseil de village Richelieu-Châtaigneraie, je vous informe qu'une expérimentation de mise en sens unique de la rue des Hêtres dans le sens Avenue de la Chataigneraie vers la rue Jean-François Millet sera mise en place pour une durée de 6 mois à compter du 10 mai 2022.

Au terme de cette expérimentation, une enquête de satisfaction vous sera proposée afin de pérenniser ou non cet aménagement.

Les sens de circulation des rues Léon Hourlier et Jean-François Millet ne seront pas modifiés.

Je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Le Conseiller Municipal
Chargé de la Circulation

Boris NABEDRYK